

Guide pratique du bénévole de la Graine

Ceci n'est qu'une aide pour construire votre discours. N'hésitez donc pas à l'adapter en fonction de vos affinités personnelles et de l'échange que vous aurez avec votre interlocuteur·trice.

1) « Bonjour ! Vous connaissez la Graine ? »

- c'est la **monnaie locale de l'Hérault**, comme il en existe partout en France
- c'est un moyen de paiement reconnu la loi, c'est tout à fait **légal**
- elle circule dans le département depuis **septembre 2018**, en **complément de l'euro** (1G = 1€)
- elle est maintenant acceptée chez plus de **170 professionnels** dans des domaines très variés
- elle est gérée par une association loi 1901 à but non lucratif dont les membres sont élus **démocratiquement** en AG tous les ans par les adhérents

2) « Quel est l'intérêt ? »

- c'est un **outil citoyen** qui permet de **dynamiser l'économie locale** tout en participant à la **transition écologique et solidaire**
- les Graines ne peuvent être stockées sur un compte bancaire et partir spéculer sur les marchés financiers
- elles ne sont **destinées qu'à circuler** entre les acteurs économiques locaux favorisant ainsi les échanges entre eux et de maintenir la richesse produite **sur le territoire**
- chaque euro que vous échangez en Graine, est mis en **fonds de garantie** dans une **banque éthique** (la Nef), qui servira à **financer des projets** à forte valeur écologique, sociale et culturelle sur notre territoire

3) « Quel est l'avantage pour nous ? »

- les Graines ne sont acceptées que chez des professionnels qui ont signé une **charte de valeurs** éthiques (montrer la charte de la Graine ou dire qu'elle est sur le site internet) et dont l'adhésion a été validée par un **comité d'agrément** (composé de citoyens élus en AG)
- vous encouragez et vous profitez donc d'un réseau de **professionnels engagés** à faire évoluer leurs pratiques pour favoriser une consommation et une production de biens et de services **éco-responsables**

4) « Comment ça marche ? »

- c'est **très simple**, il suffit **d'adhérer à prix libre** (minimum 1€, indicatif 20€) puis **d'échanger vos euros en Graines** (1G = 1€), les billets sont **sécurisés** par un QR code unique (montrer les billets)
- vous pouvez le faire soit sur notre site internet : **lagraine34.org**
- soit en vous rendant dans l'un de nos **comptoirs de change** (liste et carte interactive sur notre site internet pour trouver le comptoir le plus proche de chez vous)
- vous pouvez aussi adhérer et prendre des Graines ici (si vous tenez un stand de la Graine)
- vous pourrez ensuite **dépenser vos Graines dans le réseau** (monter le catalogue des pros)
- vous pouvez aussi nous laisser votre **adresse mail** et vous recevrez toutes les dernières actualités du réseau